

Avis de constitution

SOCIETE « THARA IMMOBILIER COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO VILLAGE AU
BASKET, NON LOIN DU TERRAIN DE BASKET, Lot 457, Ilot
53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 11 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THARA IMMOBILIER COTE
D'IVOIRE »

Objet : PROMOTION IMMOBILIERE, LOCATION BAIL ,
VENTE, BTP, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO VILLAGE AU
BASKET, NON LOIN DU TERRAIN DE BASKET, Lot 457, Ilot
53

Dirigeant(s) M KESSE DIGBEU ANGE DIT N'ZUE (GÉRANT),
M MELEDJE DEVY LUTHER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02700 du 05/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33302/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

